

Charte du visiteur aux patients hospitalisés

Eviter d'apporter le COVID à l'hôpital permet de mieux protéger vos proches !

Avant votre visite à un proche

- > **Evaluer votre état de santé** sur base des questions ci-dessous.
- > **En cas de réponse positive** à l'une des questions, nous vous demandons de **ne pas venir en visite** à l'hôpital et si besoin de contacter votre médecin généraliste.

Avez-vous un des symptômes suivants, apparus dans les 14 jours précédents ?		Oui	Non
Problème respiratoire	Présentez-vous de la toux ? Vous sentez-vous essoufflé ? oppressé ? Avez vous des difficultés à respirer ? Avez-vous une douleur au thorax ?		
Goût/odorat	Avez-vous une perte récente de goût ou d'odorat ?		
Syndrome grippal	Avez-vous de la température ? Avez-vous des courbatures musculaires ? Avez-vous de la fatigue ? Avez-vous un rhume ? Avez-vous des maux de gorge ? des maux de tête ?		
Symptômes digestifs	Avez-vous une perte d'appétit ? Avez-vous de la diarrhée ? Avez-vous des nausées ?		
Pour les personnes de ≥ 75 ans	Faites-vous des chutes sans cause apparente ? Avez-vous des troubles récents de la mémoire ?		
Pour les personnes avec une maladie respiratoire chronique	Avez-vous une aggravation de vos symptômes respiratoires chroniques ?		
Collectivité	Vivez-vous en collectivité ? (MR/MRS, institution de soin...)		
Contact étroit	Sur les 14 derniers jours, une personne vivant sous le même toit a-t-elle été testée positive ou placée en isolement à domicile par un médecin pour suspicion de COVID ?		

Merci de respecter les consignes suivantes lors de votre visite à l'hôpital

Visites interdites !

Exceptions

- > **Patients mineurs** : les deux parents (ou assimilés) sont autorisés. Un seul parent est autorisé à passer la nuit avec son enfant.
- > **A la Maternité** : le co-parent peut séjourner auprès de la maman en chambre particulière. Nous lui demandons d'éviter au maximum de sortir de l'hôpital. La fratrie est autorisée à condition que le co-parent reste en leur présence.
- > Les parents proches de personnes en **phase critique ou finale de leur vie** sont autorisés en nombre limité, avec l'accord du médecin

Apporter un colis à votre proche hospitalisé :

- > **Sont autorisés** : linge, nécessaire d'hygiène, chargeur, biscuits et denrées alimentaires dans l'emballage d'origine
- > **Sont interdits** : fleurs, plats cuisinés, livraison de restaurant

Horaire

Échange de linge ou d'effets personnels avec les patients hospitalisés : dans le hall d'entrée du lundi au dimanche de **15h à 18h**.

Afin de garantir votre sécurité et celle de vos proches, nous demandons au visiteur de :

- > **Porter un masque** dès 12 ans et le garder pendant toute la durée de la visite.
- > **Se désinfecter les mains** à l'entrée de l'hôpital
- > **Se désinfecter les mains** à l'entrée et à la sortie de la chambre
- > **Respecter la distanciation sociale** dans l'hôpital et dans la chambre du patient
- > **Ne pas s'asseoir sur le lit ni embrasser le patient**
- > **Ne pas utiliser** les toilettes des chambres des patients
- > **Privilégier l'usage des escaliers** à celui des ascenseurs
- > **Le visiteur ne circule pas dans les couloirs**. Une chambre quittée est une visite terminée. Exceptions pour la maternité et pour la pédiatrie.

**Le non-respect de ces mesures pourra entraîner
le refus de l'accès à l'hôpital au visiteur.**